

Atelier Guitare



Salle de musique de la Cure à Saint-Julien Beychevelle

à partir de 6 ans

Tarif: 270 €
pour l'année
plus l'adhésion aux
Tourelles qui se
monte à 10 €.

*Réduction famille ou
pluriactivités: 225€

Renseignements et inscriptions

- Le jeudi 17 septembre 2019 de 16h30 à 19 h30 à la salle de musique de la Cure (près de l'église).

- Par téléphone:

Les Tourelles : 05 56 59 07 56

Marc Pouey: 06 47 80 72 39

École de musique : atelier guitare

Les cours de l'école de musique débuteront la première semaine d'octobre : le vendredi 2 octobre.

Les inscriptions auront lieu le jeudi 17 septembre à la Cure de 16h30 à 19 h30.

Ça ne prendra que quelques minutes !! Si vous ne pouvez pas venir à cette date, merci de m'indiquer directement par SMS (numéro au recto) votre intention et/ou de récupérer un dossier d'inscription à la mairie ou aux Tourelles.

PUBLIC :

Les cours collectifs de guitare du vendredi soir sont destinés prioritairement à un public jeune (enfants, adolescents).

Si demande il y a pour des cours adultes, nous verrons les possibilités avec les Tourelles.

HORAIRE:

le vendredi après-midi et soir, de 16 h30 à 19 h 45 selon les groupes.

INTERVENANT :

Les cours guitare seront donnés cette année par Rémi Maida et, pour travailler l'accompagnement chorale et répéter, par Marc Pouey.

COTISATION :

Les cours collectifs de guitare coûtent **270 € pour l'année**, auxquels il faut ajouter les 10 € d'adhésion à l'association des Tourelles. Le tarif devient dégressif s'il y a plusieurs élèves d'une même famille (225 € pour le second enfant) ou si un enfant pratique déjà une autre activité aux Tourelles.

**Un élève qui s'inscrit en cours d'année payera au prorata du nombre de séances (sachant que l'année d'école de musique est composée de 30 cours)*

Prise en compte crise sanitaire / Position de principe :

- La guitare n'est pas dangereuse, c'est la Covid qui rend malade.
- La guitare est bénéfique pour la santé physique et mentale de ses pratiquants.
- La guitare est une activité présentielle. Les moyens technologiques peuvent compléter mais pas remplacer la proximité physique et auditive propre à cet art.
- Cela posé, il faut protéger les pratiquants, et contribuer à l'effort collectif de maîtrise de la pandémie.

Protocole envisagé pour reprise

- Respect des gestes barrières et de la distanciation physique: à l'arrivée de chaque participant, le lavage des mains sera obligatoire
- Respect des protocoles sanitaires officiels
- Port du masque pour les plus de 11 ans
- Renouvellement maximal de l'air neuf en intérieur (séances courtes, aération)
- espacement latéral minimal de 1 mètre entre guitaristes
- Professeur masqué.
- Tout signe d'infection possible d'un participant (fatigue, fièvre, toux, température, etc.) conduira à son retrait temporaire de la pratique collective.
- Le matériel personnel (ex: classeurs, partitions, médiator, stylos,...) ne devra pas être partagé avec les autres
- La circulation des participants sera faite de sorte à limiter les brassages.

ACTIVITÉS et PROJET :

Selon le niveau des participants, le contenu des Cours de guitare est : Initiation pour débutant, première approche de la musique ou perfectionnement de la pratique de l'instrument avec solfège en début de cycle, travail des accords, harmonie, ... à travers différents morceaux.

Cette année, systématiquement, mise à disposition des morceaux sous forme numérique pour travail à la maison.

Afin de donner du sens aux apprentissages, avant chaque séance, les enfants qui le souhaitent pourront travailler l'accompagnement des morceaux de la chorale avec Marc Pouey.